

TRAVAUX DES OFFICES

LIVRET MAI 2016-MAI 2017

Office de l'Ain 01 :

Réunion du 16/02/17

Ouverture de séance :

Le Président présente le film du chantier des nouveaux locaux de la Fédération du BTP de l'Ain.

Analyse :

Etat des lieux de la conjoncture dans le département : l'Ain est à contre-courant de la reprise observée au niveau de la Région.

Le fonctionnement de l'office :

Le Président rappelle le travail des dernières années et propose des thèmes à venir.

Tous les participants relèvent l'intérêt de poursuivre les réunions de l'Office.

Office des Alpes-de-Haute-Provence 04 :

Réunion du 30/06/16

Association déclarée

« Le trente juin deux mille seize, et à l'issue de la signature des statuts, les membres fondateurs de l'association dénommée « OFFICE DEPARTEMENTAL DU BTP 04 », se sont réunis au siège social, à l'effet de procéder à la nomination des 12 membres du conseil d'administration visé à l'article 6 des statuts.... »

Office de Drôme-Ardèche 07-26 :

CA du 04/02/16

1 - Charte amélioration de la commande publique

Exposé des évolutions apportées par la Fédération sur cette charte :

- Note technique pour la rédaction des motifs d'élimination des OAB
- Encadrement des excès de négociation en MAPA
- Lutte contre le dumping social
- Evaluation contradictoire des travaux
- Limitation de la sous-traitance à 2 rangs

2 - Confirmation du souhait pour signer la charte nationale OGBTP.

3 - Détachement de personnel étranger

Exposé des devoirs de vigilance et d'injonction.

AG du 20/04/16

Rapport moral

Rappel des thématiques traitées.

Exposé des propositions de travail à venir :

- Les comptes rendus de chantier
- Sous-traitance et MOE détachée
- Rencontre avec les bureaux de contrôle
- Contenu de la mission EXE

Office du Calvados 14 :

Réunion du 24/02/16

Etude du CCAP :

Arrêt du travail sur ce sujet.

Un document de synthèse sera proposé pour pouvoir communiquer vers les maîtres d'ouvrage.

Les recommandations et questionnements vers les maîtres d'ouvrage pourraient être :

- Quelle est la finalité du CCAP ?
- Référez-vous systématiquement à la norme 03 001 ?
- Ne préciser que ce qui doit l'être parce que spécifique à l'opération,
- Nommer les articles auxquels vous apportez une modification.

Contrôle interne :

Le contrôle interne est en général effectué par le personnel de l'entreprise (de travaux ou d'architecture), mais il peut également être sous-traité à un prestataire extérieur.

Dans tous les cas, son objectif est qualitatif pour l'entreprise.

La diffusion au maître d'ouvrage des fiches de contrôle interne le sécurise sur la qualité intrinsèque de l'entreprise et de son travail.

Trois fiches ont été diffusées en septembre 2015.

Réunion du 06/04/16

Les quatre fiches concernant le CCAP et le contrôle seront diffusées largement auprès des promoteurs privés, des architectes, des entrepreneurs et de l'OGBTP.

Prochains thèmes :

- les variantes
- la levée des réserves et les OPR.

Le thème de la réception de chantier sera étudié en premier.

Réunion du 31/05/16

Réception et levées des réserves :

Les O.P.R. sont utilisées en marché privé par certains architectes pour lister l'ensemble des travaux de finition à terminer dans les délais. Il ne s'agit donc pas des O.P.R. décrites dans le CCAG Travaux.

Le mot O.P.R. a ainsi deux significations très différentes. Faudra-t-il trouver un autre vocable ?

Les réserves n'apparaissent que le jour de la réception pour désigner des finitions non terminées ou mal terminées, ou des désordres connus au moment de la visite.

Recommandations proposées pour la rédaction des fiches :

- Les « OPR » sont nécessaires pour bien terminer le chantier à l'heure,
- L'entreprise doit réaliser toutes les finitions listées au moment des « OPR »,
- Les avis des bureaux de contrôle doivent être connus avant la réception,
- Le maître d'ouvrage doit obtenir l'avis de tous ses prestataires avant les opérations de réception,
- L'architecte doit noter les seules réserves vues et connues le jour de la réception,
- On ne doit procéder à la réception que si les travaux sont réellement terminés.

Les deux fiches proposées à l'étude sont :

- le déroulement de la fin de chantier, le sens des mots finitions, désordres, réserves,
- la levée des réserves.

Réunion du 07/09/16

Réception des travaux :

Constat des méthodes usitées en marchés publics et privés dans le département.

Distinction à faire lors des OPR :

- les travaux à finir
- les travaux à reprendre

Recommandations proposées pour la rédaction des fiches :

- anticiper pour appréhender le minimum de réserves
- associer le maître d'ouvrage le plus tôt possible
- nécessité de l'implication de l'entreprise
- distinguer « liste des réserves » et « liste des travaux à faire »

Thème qui sera conclu lors de la prochaine réunion.

.../...

Rappel de la réunion du 06 avril 2016 :

- les 4 fiches concernant le CCAP seront largement diffusées aux promoteurs privés, aux architectes, aux entrepreneurs, à l'OGBTP.

Réunion du 18/01/17

AG

Rapport d'activité du Président :

- . Réunions de l'Office organisées tous les 2 mois,
- . Augmentation du nombre de documents travaillés et diffusés, et nouveaux thèmes.

Travail sur la « Réception des travaux » :

Remarque et ajouts effectués sur la fiche produite.

Nouveaux thèmes :

Une liste de nouveaux thèmes a été libellée : le premier thème à travailler sera arrêté lors de la prochaine réunion.

Office de l'Hérault 34 :

Réunion du 10/05/16

Conformément à la décision de rencontrer les concessionnaires réseaux et organismes divers, l'OGB34 a invité Monsieur Jean-Michel GAZAIX – inspecteur CONSUEL-COSAEL pour présenter le contenu de leur activité.

Le support de cette intervention est annexé au compte rendu.

Réunion du 06/12/16

JC. LACAN, membre du Bureau National, présente les travaux de l'AG 2016.

Echanges sur la conjoncture et les perspectives d'activité :

- Redressement du PIB
- Reprise de la promotion immobilière
- Chute de l'emploi continu
- Reprise de l'Intérim
- Défaillances d'entreprises en hausse
- Prix bas et marges insuffisantes pour les entreprises.

Détachement :

La commission départementale de vigilance du BTP a rassemblé les maîtres d'ouvrage pour leur présenter leur rôle et leurs responsabilités en matière de travail illégal et de non respect de la sécurité.

Carte d'identification du BTP :

Effective au premier trimestre 2017 en Occitanie.

Cahiers de l'OGBTP :

Le cahier N°6 est remis aux participants.

Divers :

Présentation du compteur LINKY (nouveau compteur électrique qui permet des « télé-relevages »).

Office du Loiret 45:

Réunion du 13/01/16

BIM

Présentation du BIM par le Directeur Informatique et Statistiques de la FFB.

La FFB a fait faire une enquête sur le coût du BIM, sa finalité et le gain de productivité pour l'ensemble des acteurs :

Les entreprises interrogées ont fait ressortir un gain de 35€/m², ou de 2% de leur CA (danger de ces données qui peuvent inciter les MO à attendre une baisse des coûts de construction).

Le BIM manager sera une véritable mission.

Les échéances pour les logiciels tous formats sont de 2-3 ans et pour une plate-forme collaborative de 5-6 ans.

Coût approché d'un poste BIM entre 10 000 et 15 000€.

.../...

Réunion du 09/03/16

Présentation d'un projet BIM par l'agence d'architecture LHEUDE et LHEUDE :

- mise en garde de la mainmise des BET sur le BIM
- au vu des équipements matériels à prévoir, crainte d'une sélection (grosses entreprises)
- présentation des différents logiciels
- mise en évidence des avantages des données normalisées selon normes internationales.

Présentation d'un projet BOUYGUES IMMOBILIER :

- importance du respect de la charte graphique (pour le suivi des métrés)
- proposer une maquette virtuelle au client
- différenciation des « niveaux » avec le niveau 3 comme plate-forme collaborative

Remarques diverses :

- mise en pratique sur chantier non aisée
- devenir des entreprises artisanales avec le BIM
- intérêt du BIM pour « l'entretien-maintenance » des bâtiments

Réunion du 01/06/16

Débat autour du BIM :

Les architectes sont-ils prêts ?

Les architectes doivent-ils augmenter leurs honoraires pour gérer le facteur BIM, ou bien cela doit-il être considéré comme intégré à la mission de base pour éviter de voir cette prestation leur échapper ?

Anecdote sur la confusion établie par le maître d'ouvrage entre la 3D et le BIM et ses finalités, notamment au regard de l'entretien-maintenance et d'une réflexion autour d'un projet en coût global.

Est soulevé le problème de la prescription dès la phase esquisse qui donne plus de poids aux fournisseurs.

A ce jour, le BIM favoriserait les entreprises générales.

Expérience sur un BIM manager AMO qui n'apporte aucune plus-value.

Divers :

Organisation d'une conférence sur l'ITE suite au travail réalisé à propos des mises en œuvre et des pathologies relevées.

Réunion du 26/10/16

Point sur la composition du Bureau de l'Office :

Le président expose la nécessité de renouveler la présidence et les membres du Bureau.

Il est relevé le désengagement actuel des entreprises.

La FFB relance un Club Qualité Construction avec la Ville d'Orléans. Il est noté sa « force », par rapport à l'Office, avec la présence de la maîtrise d'ouvrage. Le CQC s'inspire de structures qui fonctionnent très bien dans les départements bretons (35 et 29). Les entreprises et la FFB45 vont se focaliser sur le CQC.

Nouveau thème de travail :

Etanchéité des parois et points singuliers.

Office de la Marne 51 :

Table ronde du 07/06/16

Présentation du guide pratique de l'OGBTP dans sa globalité, et plus particulièrement du thème sur le règlement des litiges au travers des fiches médiations et CCRA.

Le guide complet est transmis aux membres de l'Office.

Prochains thèmes retenus :

- « Le BIM » en phase opérationnelle,
 - Lean Management (théorie),
 - Contribution aux propositions de la FFB pour les élections présidentielles et législatives,
 - Les Arcanes de la nouvelle région Grand Est,
 - Visite d'un chantier,
 - Présentation du Grand Reims,
 - Présentation du logiciel de Gestion des réserves et des avancées numériques sur les chantiers.
- .../...

Réunion du 06/12/16

Les missions d'un Bureau de Contrôle :

Présentation d'un intervenant du Groupe Qualiconsult.

Suggestions pour les prochains thèmes de travail :

- Visite de chantier
- Facturation électronique
- Dématérialisation des marchés publics
- BIM / quels équipements
- Mode de passation des marchés
- L'importance des avis techniques
- Projection RT 2020
- Prospectives économiques Grand Reims et Région Grand Est

Réunion du 03/04/17

Deux thèmes à l'ordre du jour :

1. La carte BTP : les modalités de déploiement de la carte en France et sur le Grand Est et le type d'informations dont disposent les maîtres d'ouvrage avec un lecteur flash code.
2. La clause Molière : débat sur la pertinence et le contenu de cette clause.

Office de Meurthe-et-Moselle 54 :

Réunion du 24/05/16

Présentation de 2 projets à NANCY avec intervenants extérieurs :

- La construction de La Réserve Commune des Musées
- La rénovation du Palais Ducal

Réunion du 28/06/16

La reprise d'entreprise expliquée avec visite de la société ABM.

Réunion du 27/09/16

- Présentation de « La fabrique des normes du Bâtiment » NF/DTU par le BNTEC (Bureau de Normalisation des Techniques et Equipements de la Construction du Bâtiment créé en 1990 par la FFB et l'IT-FFB) :

(Méthode : identification d'un besoin > validation & programmation collective > rédaction d'un avant-projet (martyre) > consensus entre parties intéressées > validation AFNOR (enquête publique (2 mois) > analyse et traitement des commentaires > homologation > publication)

« Les techniques d'exécution sont en passe d'être harmonisées au niveau européen - ce qui est préoccupant. Si l'Europe demande le respect de la concurrence, les différents pays européens n'ont pas du tout les mêmes philosophies ou modèles vis-à-vis du processus de conception et de construction ».

Réunion du 11/10/16

- Présentation de la clause d'insertion par Madame la Directrice du GEIQ (Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification) :

La clause d'insertion est une initiative des donneurs d'ordres, c'est une volonté politique.

Mise en œuvre au quotidien par les facilitateurs qui sont des chargés de mission obligatoires en marchés publics quand la clause d'insertion est mentionnée (CCAP).

Rôle des facilitateurs méconnus expliqué.

Fascicule de présentation GEIQ BTP LORRAINE joint au compte-rendu.

- Intervention dans les écoles :

Continuité des démarches auprès du service Education de la Ville afin de formaliser des rencontres avec des entrepreneurs et des architectes au sein des écoles pour familiariser les enfants aux métiers du bâtiment.

- Action en cours :

Préparations pour la signature de la charte de l'OGBTP.

AG du 13/12/16

- Bilan des actions :

Rappel des actions menées durant l'année 2016.

.../...

- Programme des actions à venir :

- Quels thèmes pour la création d'un fond de recherche pour l'OGB ?
- Dispositions pour la signature de la Charte
- Soirée sur le thème des fournisseurs (prise en otage)
- Intervention « construction Terre/paille/Bois »
- Les clés pour répondre à un AO
- Visites de bâtiments
- Intervention dans les écoles
- Participation aux Coulisses du Bâtiment
- Invitations et échanges avec les OBTP 57 et 88

- Election du Bureau et des membres du CA :

Les Présidents actuels renouvellent leur mandat.

Monsieur L. ELLES Entrepreneur est élu Vice-Président.

Réunion du 10/01/17

- Signature de la Charte :

Organisation en cours pour une manifestation dans les locaux du musée Lorrain.

- Rencontre FFB54 et UNSFA :

L'ODBTP54 obtient le soutien des tutelles pour la mise en place d'un chantier test et modèle, appliquant les recommandations de la Charte.

- Enjeux de « la construction terre/paille/bois » :

Intervention de F. Marion, Architecte, et illustration par projets.

- Intervention dans les écoles de Nancy :

Proposition acceptée par l'adjoint à l'éducation et des écoles.

Equipe pédagogique à rencontrer préalablement.

Réunions des 14/02/17 et 07/03/17

- Soirée pratique sur les clés pour répondre à un appel d'offres :

Soirée organisée à l'attention des entrepreneurs pour la formalisation efficace d'un dossier analysé par un architecte pour le compte de bailleurs sociaux.

Un document issu de cette présentation est disponible.

- Préparation et finalisation de la soirée pour la signature de la charte nationale :

La date est arrêtée au mercredi 02 mars 2017 ; le lieu reste à confirmer.

- Intervention dans les classes primaires de Nancy :

Préparation en vue de la présentation du projet lors du COPIL « CLUSTER CONSTRUCTION » à Nancy le 06 avril 2017.

- Echange avec l'UNSFA 54 55 88 :

L'UNSFA souhaiterait diffuser auprès des architectes le « Guide des bonnes conduites » produit par l'Office.

Office de Haute-Savoie 74 :

Réunion du 19/09/16

- Tour de table sur la conjoncture actuelle :

Volume d'activité et nombreux projets relevés dans le département.

Les projet en BIM et HQE sont néanmoins peu demandés.

- Ordre du jour :

Plan de travail pour la fin d'année 2016 et l'année 2017 :

Les thèmes suggérés :

- l'informatique dans nos métiers (BIM...)
- la construction et les problèmes administratifs
- la dématérialisation en marchés publics
- la simplification des actes administratifs
- la présentation des différents métiers dans les collèges.

Thème de la réunion du mois de novembre : La réunion de chantier.

Office de Seine-et-Marne 77 :

AGO du 21/06/16

Jacques HINTERLAND ne renouvelle pas son mandat de Président. Alice HINTERLANG Architecte est élue Présidente, et Stéphane SAJOUX Entrepreneur est élu Vice-Président.

Réunion plénière :

Thème : mise en place de la filière Chanvre.

Les projets en béton de chanvre se développent dans le département.

P. LAMARQUE, Architecte et Président de « Construire en chanvre Ile-de-France » présente l'association.

Office du Var 83 :

Réunion du 10/05/16

Jean-Michel LAVEDRINE, Entrepreneur, président de l'Office, présente sa dernière réunion.

Pascal LESTRINGANT, président du syndicat des architectes du Var sera le nouveau président.

Ordre du jour :

- 1 - L'allotissement dans le nouveau code des marchés publics,
- 2 - Le recours à la négociation dans le nouveau code des marchés publics
- 3 - La responsabilité des maîtres d'ouvrages dans le travail illégal.

1. L'allotissement dans le nouveau code des marchés publics

Présentation des principes essentiels de l'allotissement contenus dans les articles 32 à 35 du Nouveau CMP.

L'article 32 pose le principe selon lequel l'allotissement devient la norme en exposant toutefois trois cas assez larges de recours au marché global. Les articles 33, 34 et 35 exposent d'autres cas d'exceptions à l'allotissement.

Bien que cela tende à limiter la portée du principe de l'allotissement, les acteurs de la commande publique déclarent ne pas revenir sur ce principe.

Le 4ème alinéa de l'article 32-I permet dorénavant les offres variables lorsque plusieurs lots sont susceptibles d'être obtenus par un candidat ; inquiétude sur la pertinence de ce dispositif qui risque de favoriser les OAB.

- La variante sur le prix permet à une entreprise « d'améliorer son offre », favorisant ainsi les grosses entreprises,

- La variante technique risque d'être difficile à apprécier et pourrait conduire l'entreprise qui la propose, à défaut de cahier des charges de performance, à être considérée comme étant irrégulière.

Chantal SAICHI (Directrice du service de la commande publique, ville de Toulon) a développé une méthode d'évaluation des offres variables qui présente plusieurs avantages par rapport à la méthode préconisée par le ministère des finances (annexe 1 jointe au CR).

2 - Le recours à la négociation dans le nouveau code des marchés publics

Bien qu'il existe des procédés de dialogue compétitif ou de recours à la négociation, aucun des maîtres d'ouvrage présents ne déclare y recourir.

3 - La responsabilité des maîtres d'ouvrages dans le travail illégal

Les principaux cas de responsabilité des maîtres d'ouvrage privés ou publics, ont été évoqués.

Les services de contrôle de l'état n'hésitent plus à faire jouer la solidarité financière y compris auprès des maîtres d'ouvrage publics.

Un document élaboré par la Fédération récapitulant les principaux cas de travail dissimulé a été distribué aux participants (annexe 2 jointe au CR).

Divers : La Fédération présentera à la prochaine réunion de l'Office, sa formation sur les OAB.

Office de La Vienne 86 :

AG constitutive du 16/12/16

L'AG adopte les statuts et désigne les membres du CA.

Celui-ci est composé de 4 architectes et de 4 entrepreneurs.

CA du 16/12/16

Le CA a élu Bertrand MONTAROU Architecte, président de l'OBTP 86 pour 3 ans.

Les membres du Bureau ont été désignés.